



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 17.07.2023

Publications supplémentaires: KABGE 17.07.2023

Visible par le public jusqu'au: 17.07.2028

Numéro de publication: KK03-0000044135

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Suspension de la procédure de faillite ALLOSERVICE SARL

Débiteurs:

ALLOSERVICE SARL

CHE-225.283.269

Rue des Cordiers 5

1207 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 02.02.2023

Date de suspension: 13.07.2023

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 27.07.2023

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 5 + 41 22 3888905

F20230051

But :

toutes prestations de conseils et services logistiques, de même que la location de services

à des personnes physiques ou morales, ainsi que toutes activités liées de près ou de loin à ces domaines; d'une manière générale, la société peut effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, à l'exception de toute opération prohibée par la LFAIE, créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à toutes entreprises, en rapport direct ou indirect avec son but, et accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.